



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME  
NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DE ST LAURENT  
(S. SUITE.)



**Abonnements :**  
Un an..... \$1.00  
Six mois..... 0.50

Rédigé en collaboration  
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Arthur Lemont,  
Secrétaire de la Rédaction

**Annonces :**  
Le pouce : Un mois..... \$1.00  
Un an..... \$3.00

## SOMMAIRE

Les Transcontinentaux  
Correction  
La Colonisation  
A-B. Cruchet  
Jean Sans Peur  
Jean le Gai  
Correspondance parisienne  
Le Musée Grévin  
Lily Butler  
Le paiement du lait suivant sa richesse  
Louis Lescault  
La Fille du Boer, feuilleton  
Nouvelles de partout  
de Saint-Jérôme

## LES Transcontinentaux

La construction des chemins de fer est un des plus puissants moyens de faire progresser un pays.

Ces voies de communication rapide ouvrent de nouvelles régions à l'industrie et à la colonisation, augmentent la population en donnant à l'activité humaine des territoires nouveaux.

La construction du Pacifique Canadien illustre cette thèse d'une manière triomphante.

Depuis 1878 ce chemin de fer transcontinental a fortement contribué à la richesse et à la prospérité du Canada.

En même temps que notre pays a progressé, ses ambitions ont grandi, et de nouvelles nécessités ont surgi.

Le Pacifique Canadien, qui a procuré au sud et à l'ouest de notre pays l'état prospère qui y règne, ne suffit plus aux vastes exigences de l'ère de progrès que nous traversons.

Le nord qui recèle tant de richesses et dont le sol est si fécond, demande aussi qu'on lui accorde des moyens de transports faciles. Depuis quelques mois on parle de nombreux projets de chemins de fer.

L'AVENIR DU NORD a été un des premiers journaux à mettre le public au courant de l'entreprise nationale du Trans-Canada.

Les promoteurs de ces différents projets se disputent aujourd'hui l'aide des gouvernements.

Pour bien renseigner nos lecteurs sur cette question dont ils comprennent l'importance nous ne pouvons mieux faire que de leur donner une étude des différents projets qui sont sur le tapis.

Nous trouvons cette étude dans *La Vérité* du 6 décembre.

Cet article et la carte que nous avons publiée il y a quinze jours fournissent tous les renseignements et les explications nécessaires pour bien comprendre la grande entreprise nationale dont doit se préoccuper tout vrai patriote.

### CE QUE DOIT ETRE UN TRANSCONTINENTAL

En toutes choses, les gouvernements comme les individus, doivent tendre vers la perfection, vers l'idéal qu'ils n'atteignent jamais, mais dont ils doivent essayer de se rapprocher plus ou moins.

Or la perfection, l'idéal en fait de transcontinental doivent être recherchés là où le point de vue du commerce, du trafic en général ; 2o au point de vue canadien, c'est à dire national ; 3o au point de vue impérial, puisqu'il faut tenir compte de notre situation politique.

Au point de vue des affaires, l'idéal de tout transcontinental, c'est la voie la plus droite, par conséquent la plus courte ; c'est aussi celle qui est la plus susceptible d'ouvrir à l'agriculture, au commerce, à l'industrie le plus grand territoire. Ces deux conditions comme l'a dit sir Sanford Fleming, sont les premières dont il faut tenir compte en localisant une voie transcontinentale.

En outre il faut, pour un transcontinental canadien, une troisième condition, condition de la plus grande importance, essentielle même, qui s'ajoute à ces deux premières, soit à l'abri des confusions de nos voisins, les Américains ; qu'il ne puisse jamais se raccorder à un chemin de fer des Etats-Unis et lui donner notre trafic ; en un mot, qu'il offre toutes les garanties possibles qu'il restera chemin canadien.

Un transcontinental canadien doit être assez éloigné de la frontière américaine pour qu'au moment psychologique il ne puisse pas tomber entre les mains de nos voisins, pour qu'il puisse toujours servir à transporter des troupes, anglaises ou canadiennes, d'un océan à l'autre.

Le Trans Canada est celui des trois transcontinentaux projetés qui se rapproche le plus de cet idéal. C'est ce qui ressort de l'étude sur la carte géographique des différentes voies projetées.

### LE PACIFIQUE CANADIEN (C. P. R.)

Le C. P. R. nous a coûté 60 millions ; il a développé cet immense territoire de l'ouest qu'il traverse et au point de vue commercial, s'il n'existait déjà, il faudrait le construire. Ce n'est pas ici le temps de dire la situation qu'il a faite aux vieilles provinces, les dangers qu'il nous a créés au point de vue politique. Qu'il nous suffise de dire que le C. P. R. est bien trop rapproché de la frontière américaine pour que nos voisins ne soient pas tentés de s'en emparer, et en prévision d'un conflit militaire entre les deux pays et pour en détourner l'immense trafic en faveur des chemins de fer et des ports des Etats Unis.

### CANADIAN NORTHERN (C. N. R.)

Partant de Fort William et Port Arthur le C. N. R. suit une route parallèle au C. P. R.,

à l'est et à très peu de distance de ce dernier et se rend à Winnipeg, après avoir touché le territoire des Etats-Unis. De Winnipeg il se dirige vers le Nord-Ouest, en zigzagant jusqu'à Edmonton qu'il atteindra bientôt, et de là il gagne la côte du Pacifique.

Le C. N. R. n'est donc pas une ligne courte et il n'ouvre guère de territoire nouveau qu'à partir de Winnipeg.

Quelle serait la direction de ce chemin en venant à l'Est ? D'abord rien n'indique que le C. N. R. serait prolongé à l'est de Port Arthur et Fort William. Au contraire, tout nous porte à croire que le but de MM. McKenzie et Mann a été de faire de ces deux postes leur terminus et d'adopter aux Compagnies de navigation des grands Lacs le grain etc., que celles-ci transporteraient à Détroit et à Buffalo. Hormis, toutefois, que la politique de M. Tarte ne soit adoptée et que ce grain ne soit expédié par la Rivière des Français, le Lac Nipissing, l'Ottawa et le Saint-Laurent.

Mais admettons que le C. N. R. prolonge sa ligne vers l'Est et dites nous, après avoir examiné la carte, si ce ne serait pas en longeant le C. P. R. au Nord du Lac Supérieur et en se reliant au Grand Tronc à North Bay ?

Il est impossible qu'il n'en soit pas ainsi, et s'il en est ainsi, aurions nous ce qui doit primer toute autre considération dans une ligne transcontinentale, c'est à dire une voie droite et courte et qui nous ouvrira de nouveaux territoires ? Non. Sans compter que le terminus de cette voie sur l'Atlantique serait tout probablement ou Portland ou Boston.

Il y a encore une autre considération d'une grande importance pour nous, habitants du Canada, considération que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est le fait que le C. N. R. est exposé à devenir une ligne américaine. En effet, qui est-ce qui empêcherait J. J. Hill d'obtenir le contrôle de ce chemin et de détourner son trafic, à Winnipeg, par le Northern Pacific et Manitoba R. R., le Saint-Paul-Minneapolis et Manitoba R. R. et de l'amener soit à Milwaukee, soit à Chicago ?

Rien ne peut empêcher cette malheureuse éventualité qui priverait le Canada du fruit de ses placements et des efforts qu'il fait pour développer son commerce. Même en supposant que le C. N. R. vienne se souder au Grand Tronc, quelle garantie avons-nous que le trafic ne sera pas à l'avenir comme cela a été dans le passé, dirigé sur un port américain ?

Le C. N. R. n'offre donc aucune des conditions exigées pour un transcontinental, ni au point de vue commercial, ni au point de vue national, ni au point de vue impérial. Ce chemin peut, doit même être avantageux pour Manitoba et l'ouest, mais il ne l'est ni pour Québec ni pour Ontario.

### GRAND-TRONC-PACIFIQUE

M. Hays nous a dit par les journaux que le Grand-Tronc-Pacifique serait le prolongement du Grand-Tronc depuis North Bay ou Gravenhurst, en longeant le C. P. R. à une distance plus ou moins rapprochée de ce dernier, au nord des grands lacs, puis se dirigerait vers le nord des lacs Nipigon et Winnipeg et la côte du Pacifique.

Nous pensons bien que ceci n'est guère vrai et que la vérité vraie, comme tout porte à le croire, c'est que le Grand Tronc ira se souder au C. N. R. à Port Arthur ou Fort William, utilisant ce chemin en zig zag jusqu'à Edmonton.

Il est raisonnable de penser qu'il en sera ainsi. Il en sera ainsi parce que c'est dans l'intérêt de ceux qui font la finance du C. N. R., dans l'intérêt du Grand-Tronc et dans celui de MM. McKenzie et Mann eux-mêmes. Quant à l'intérêt du pays il n'en saurait être question.

Les objections que nous avons formulées contre le C. N. R. s'appliquent donc entièrement et parfaitement au Grand-Tronc-Pacifique.

Nous en avons suffisamment déjà pour dire avec assez de certitude que nous serons appelés soit à donner 25 millions pour aider à l'accomplissement de ce projet qui ne sera d'aucune utilité quelconque pour Ontario, mais surtout pour Québec, soit à garantir 5% d'intérêt sur le capital entier de la Compagnie Grand-Tronc-Pacifique.

Eh bien c'est ce à quoi nous nous opposons comme devrait s'opposer toute la Confédération, surtout les vieilles provinces, si elles comprennent leurs véritables intérêts.

Ce qu'il faut aux vieilles provinces, c'est un transcontinental fournissant la ligne la plus courte entre le Pacifique et l'Atlantique, traversant un territoire nouveau qui leur fournira de nouvelles richesses à exploiter et qui leur apportera des revenus nouveaux. Les revenus des provinces sont de moins en moins proportionnés aux dépenses indispensables ; il leur en faut nécessairement d'autres pour faire face à l'administration, et elles ne les trouveront que dans leurs territoires nouveaux, à moins que le gouvernement fédéral ne leur vienne en aide en augmentant notablement les subsides fédéraux.

Ce qu'il faut encore aux vieilles provinces, c'est un transcontinental qui fournisse la ligne la plus courte entre Yokohama et Liverpool. C'est enfin une voie qui offre les conditions que nous avons mentionnées plus haut.

Que le Grand Tronc construite avec ses propres ressources le chemin projeté, nous n'y avons pas d'objection, mais nous nous opposons à ce qu'il construisse avec « notre argent ».

### LE TRANS-CANADA

Partant, soit de Saint-Alphonse sur le Saguenay comme c'était d'abord l'intention des promoteurs, soit de Tadoussac comme il serait peut-être plus avantageux, soit de Québec, comme le suggère Sir Sanford Fleming, le Trans-Canada se dirige vers le Baie James en traversant un immense territoire nouveau, contenant d'incalculables richesses en bois à pulpe, en pouvoir d'eau, en terres arables, territoire qui appartient à la province de Québec et qui ne sera jamais développé si le Trans-Canada n'est pas construit. Et il ne le sera jamais si le Grand Tronc-Pacifique réussit à obtenir du

gouvernement les subsides qu'il désire en obtenir, car le gouvernement n'a pas les moyens et n'aura pas la volonté de subventionner les deux lignes.

De la Baie James le Trans-Canada passe à travers la partie septentrionale du nouvel Ontario — que seul il développera — pour suivre sa route vers l'ouest et le nord en prenant comme point de repaire l'extrémité nord du Lac Winnipeg, la vallée de la Rivière à la Paix et Fort Simpson qui doit en être le terminus sur le Pacifique.

Nous aurions donc avec le Trans Canada la ligne la plus droite, la plus courte, d'un océan à l'autre et de Yokohama à Liverpool ; une ligne passant, comme le C. P. R., autrefois, à travers un pays entièrement nouveau, fertile et riche de toutes manières ; une ligne qui contribuerait au développement, à l'agrandissement non de l'Ouest seul, mais aussi d'Ontario et de Québec.

Jamais le Trans-Canada, vu sa situation géographique, ne deviendra tributaire d'un des grands chemins des Etats Unis ; toujours il sera à l'abri d'un coup de main de nos voisins. Il offre donc, au point de vue commercial, au point de vue national et au point de vue impérial, toutes les conditions nécessaires et toutes les garanties possibles.

Examinons maintenant les distances :

	Du Pacifique à l'Atlantique	Différence en faveur du Trans-Canada
Trans-Canada		
De Québec à Fort Simpson	2,839 milles	
C. P. R.		
De Québec à Vancouver	3,078 "	249 milles
G. T. R. Pacifique		
De Lévis à Fort Simpson	3,407 "	568 "
G. T. R. Pacifique		
De Portland à Fort Simpson	3,608 "	764 "
	De Yokohama à Liverpool	Différence en faveur du Trans-Canada
Trans Canada		
via Chicoutimi	9,661 milles	
Trans-Canada		
via Québec	9,831 "	170 milles
G. T. R. Pacifique		
via Portland	10,944 "	1283 "
via New-York et San Francisco	12,089 "	2428 "

Quel que soit le point de vue auquel on se place, qu'on soit homme d'affaires, homme politique, industriel, cultivateur, commerçant, surtout si l'on vise aux intérêts de la province de Québec, on doit admettre que le Trans Canada est, sous tous les rapports, la ligne la plus avantageuse. Si le gouvernement doit accorder à un nouveau transcontinental l'aide qu'il a jadis donnée au C. P. R., c'est au Trans-Canada qu'il doit la donner.

Voilà 32 ans que nous nous saignons pour développer l'Ouest ; voilà près de 100 millions que nous dépensons pour développer ce nouveau territoire, n'est-il pas temps que les vieilles provinces et surtout Québec reçoivent à leur tour l'aide dont elles ont besoin pour prendre l'extension légitime à laquelle elles aspirent ?

Et nous croyons que nous resterons dans les limites de la plus stricte justice si nous insistons auprès du gouvernement fédéral de garantir 5% d'intérêt sur le capital dont le Trans-Canada aura besoin pour mener son entreprise à bonne fin. Ou, s'il le préfère, qu'il lui accorde, plutôt qu'un Grand Tronc Pacifique, les 25 millions que ce dernier se propose de lui demander.

Pourquoi, aussi, le gouvernement provincial ne lui accorderait-il pas un subside raisonnable en terres ? En un mot, si un nouveau transcontinental doit être construit nous croyons que c'est le Trans Canada et nous ne voyons pas pourquoi les gouvernements ne se montreraient pour ce chemin, aussi généreux qu'ils l'ont été pour le C. P. R.

## La Colonisation

Il n'est arrivé d'en haut lieu une lettre me priant de ne pas oublier la discipline qui doit « toujours » régir les partis, et me rappelant que je ne dois pas « essayer de créer des embarras au gouvernement local qui fait tout ce qu'il peut pour la colonisation. » Cela à propos de ma dernière lettre sur la colonisation.

D'abord, je prierais nos chefs de ne pas oublier que la discipline ne fera jamais d'un franc libéral un mouton de Panurge. Ensuite, que je ne cherche pas à créer des embarras, mais à résoudre le problème de la colonisation, qui est et restera à l'ordre du jour pour notre province.

Enfin, que tout en respectant et en soutenant le cabinet, je me réserve — ainsi que tout bon libéral doit le faire — le droit absolu de critiquer, de faire des suggestions, même de désapprouver, à l'occasion. La dignité et l'indépendance sont à ce prix.

Voilà pourquoi je reviens sur la question brûlante de la colonisation.

Tout le monde sait que ce printemps il nous arrive plus d'immigrants d'Europe que jamais. Les lignes Allan, Dominion, C. P. R., etc., seront à peine capables de transporter tous les immigrants qui ont décidé de venir au Canada. Déjà toutes les places sont retenues jusqu'au 15 mai. Déjà la Compagnie Allan nous a amené 4,913 personnes. D'ici au 15 mai environ 54,000 immigrants auront débarqué dans nos ports, dont la moitié environ composée d'agriculteurs pratiques et à l'aise.

On estime qu'à la fin d'octobre 114,000

Européens se seront fixés dans le pays, la grande masse sur des terres. Avec 100,000 Américains cela fait une immigration de 214,000 personnes, dont les trois quarts au moins se destinent à l'agriculture.

Sur ces 214,000, environ 100,000 débarqueront dans les ports de la province de Québec. Combien y resteront ? A part ceux qui s'établiront dans les villes et la banlieue, combien iront s'établir sur des terres en « bois debout » ? Très probablement pas un millier, probablement pas une centaine !

Pourquoi ? Pourquoi ? Parce que les voies de communication entre la forêt et les marchés manquent.

Parce que les lots disponibles ont été dépouillés du bois marchand.

Parce que les lots boisés sont trop chers eu égard aux travaux herculeux de défrichement à faire.

Tous ces immigrants filent vers le nouvel Ontario ou le Nord-Ouest, et Québec reste stationnaire.

Faisons de la colonisation ou n'en parlons plus !

A-B. CRUCHET.

## CORRECTION

Il n'y a pas à se le cacher, depuis quelque temps, notre correcteur d'épreuves n'a que du guignon. Il y a quinze jours, il laissait cent millions au lieu de cent mille ; et la semaine dernière, il défigurait l'article de M. André Leroy d'un grave contresens que nous nous empresse de rectifier.

Dans notre premier Saint Jérôme « Le Bill Lacombe », on faisait dire : « Le représentant de Sainte-Marie a-t-il songé qu'il allait créer ainsi deux classes d'individus : les ceux qui devront payer leurs dettes parce qu'ils ont moins de \$1.51 par jour ; 2o ceux qui seront exemptés de payer parce que leur salaire journalier est plus de \$1.50. Voit-on bien la différence ? Il ne s'agit que d'un dollar, etc. »

M. Leroy avait écrit : « Les ceux qui devront payer leurs dettes parce qu'ils ont \$1.51 par jour ; 2o ceux qui seront exemptés de payer, parce que leur salaire journalier est de \$1.50. Voit-on bien la différence ? Il ne s'agit que d'un centin, etc. »

Nous souhaitons bien que notre correcteur ne soit plus récidiviste et que nos lecteurs lui pardonnent cet écart. C'est la faute du guignon.

## Comme il est malhonnête !

Je qualifie malhonnête l'individu, quel qu'il soit, « honorable » par le nom ou simple sire qui emploie contre ses adversaires des procédés qui sont une atteinte aux prescriptions de la bonne foi et de la loyauté.

Ceci posé, j'affirme que M. G. A. Nantel est un malhonnête journaliste et je le prouve.

Si jamais il prend envie à quelques lecteurs de demander à M. Nantel ce qu'il a fait de mieux — ou plutôt ce qu'il a fait de moins mauvais — pour le colon, il recevra de l'ontueuse bouche de l'ex ministre la réponse que voici : « Mais c'est moi qui ai fait voter la loi du Homestead. »

Un jour, il me prit fantaisie de vouloir taquiner le député déchu au sujet de cette loi du homestead. Cette taquinerie déplut à M. Nantel qui m'accusa de mépriser le colon. Dans sa gazette, (*La Nation*, 23 nov. 1902) il répondit :

« En effet, la loi du Homestead protégea le colon et son foyer. Un colon méritait d'être protégé, savoir même d'avoir un foyer inviolable qui soit à l'abri des doigts crochus des prêteurs à intérêts usuraires, des mémoires gonflés des avocats et des huissiers ! La loi du homestead est comme le premier rempart de protection du colon, et j'en suis fier comme de mon plus beau titre au souvenir de mes amis. »

« Je n'ai trouvé jusqu'à présent pour s'en plaindre que les usuriers sans entrailles, et pour s'en moquer que des farceurs comme les Jean Sans Peur de l'AVENIR. »

A tout cela, je répondis, le 4 décembre : « J'avais demandé à l'ex-ministre ce qu'il avait fait pour la colonisation. Il a répondu... savez-vous quoi ? Vous allez voir. Il s'est vanté d'avoir fait passer la loi du Homestead qui déclare insaisissables les biens du colon. Pour se justifier, M. Nantel dit qu'il a fait voter cette loi pour protéger le colon. Eh bien ! il me semble qu'elle fait plutôt du tort au colon puisqu'elle le déçoit. Le crédit d'une personne grandit en raison directe de l'importance des garanties qu'elle peut donner à ses créanciers, n'est-ce pas ? Or, quelles sont ces garanties, ces sûretés ? Ce sont les biens des débiteurs, déclarés par l'art. 1981 du C. C. le gage commun des créanciers. Si on fait disparaître ces garanties en estampillant du mot « insaisissable » les biens du débiteur, de quel crédit jouira-t-il donc ? Les fournisseurs n'ayant pas de quoi garantir le paiement de leurs créances, seront très peu portés à fournir quoi que ce soit au colon ou à tout autre débiteur dont les biens seront ainsi délaissés. Cette loi ne peut profiter qu'au colon malhonnête qui se réfugie derrière cette insaisissabilité pour ne pas payer ses dettes. Le colon honnête n'a pas besoin de loi qui lui donne l'occasion de frauder ses créanciers : quand il doit, il paie, sans s'inquiéter de savoir s'il pourra bénéficier d'aucune loi ; il n'écoute que les dictées de la loi naturelle qui a dans le cœur. »

« La loi de M. Nantel a été passée plutôt pour faire du bluff. »

Je n'eus pas de réponse à cette réfutation. M. Nantel l'a-t-il trouvée de son goût et fut-il trop déloyal pour l'admettre ? Je l'ignore. On peut toutefois croire qu'il a continué de penser que sa loi du homestead est « son plus beau titre de gloire au souvenir de ses amis. »

A l'heure actuelle le parlement de Québec est saisi d'un loi absolument semblable à celle de M. Nantel, seulement il s'agit ici des ouvriers au lieu des colons. M. Lacombe, député de Sainte-Marie, et M. Prévost, député de Terrebonne — deux avocats, « mirabile dictu ! » — sont les promoteurs d'un projet de loi tendant à faire déclarer insaisissable tout salaire n'excédant pas \$1.50 par jour.

Ces messieurs, s'inspirant sans doute de la loi de M. Nantel, se sont dit : Le colon est protégé, pourquoi ne tenterions nous pas de protéger également l'ouvrier ; pourquoi ne tenterions nous pas [de le mettre lui aussi à l'abri des doigts crochus des prêteurs à taux usuraires, des mémoires de frais gonflés des avocats et des huissiers ?] La loi Lacombe devenant, dans l'idée de ses auteurs, « le premier rempart de protection » de l'ouvrier.

La tentative de ces deux députés est inspirée, je n'en doute pas, par le désir d'être utile à la classe ouvrière, comme aurait dû l'être naguère la conduite de M. Nantel en faveur du colon ; partant, ces messieurs avaient le droit de compter pour la passion de cette loi sur l'appui, tout au moins moral, de tous ceux qui, adversaires politiques ou non, pensaient comme eux. MM. Lacombe et Prévost avaient lieu de croire que M. Nantel, tout le premier, les aiderait de sa plume — lourde, il est vrai — mais de sa plume toujours, à faire adopter une législation qui est un fac-simile de la sienne.

Si M. Nantel eût été conséquent avec lui-même, il devenait obligé de batailler en faveur de ceux qui ont les mêmes idées que lui ; c'eût été logique, et vu qu'il s'agit d'adversaires politiques, c'eût été de la loyauté. Malheureusement, MM. Lacombe et Prévost n'ont pas songé combien M. Nantel était malhonnête gazetier et partisan haineux.

Moi qui connais bien l'âme de l'ex-ministre, je le connais pour un jaloux, pour un ennemi acharné de M. Prévost, mais je ne le savais pas capable d'être aussi déloyal envers un adversaire qu'il fut la semaine dernière.

Sans penser que M. Nantel appuierait MM. Lacombe et Prévost, je croyais néanmoins qu'il aurait la décence de se taire, au moins par respect pour lui-même. J'avais cru que M. Nantel, sans vouloir féliciter M. Prévost d'avoir appuyé M. Lacombe, aurait reconnu au moins que notre député tentait de copier notre ex-député. Illusion ! M. Nantel est trop haineux et, après avoir injurié tout le monde, voulant insulter M. Prévost une fois de plus, il s'insulte lui-même.

Il dit ou fait dire dans *la Nation*, la semaine dernière que M. Prévost a voulu perpétrer une injustice en appuyant le projet de loi de M. Lacombe. M. Prévost tente de perpétrer une injustice, dit M. Nantel, quand il veut faire adopter une loi semblable à celle dont ce dernier se vante d'être le père.

Est-il possible de trouver un méchant de la sorte ? M. Nantel hait tant M. Prévost qu'il le hait même quand M. Prévost fait comme lui.

M. Nantel est tellement affolé par la rage qu'il ne peut reconnaître ce qui se fait : enfin, voilà des députés qui tentent de faire passer une loi qui a été copiée, ou du moins inspirée par une loi de M. Nantel et, celui-ci aveuglé — enragé plutôt, car lui va mieux — ne voit que le nom de M. Prévost et divaguant dans sa rage, il déclare que cette loi « est injuste parce qu'elle accorde plus de protection à l'ouvrier à sa laire qu'au cultivateur, etc. »

« Cette loi serait une injustice, écrit il encore, pour celui-là même qu'elle prétend protéger, puisqu'elle tend à ruiner le crédit de l'ouvrier. Le crédit d'un homme est d'autant meilleur qu'il offre plus de garantie au créancier d'être payé. »

Et M. Nantel continue de combattre M. Prévost en se servant des mêmes arguments et je dirai aussi de la même tournure de phrases que j'avais employés contre lui en discutant la loi du homestead, dont la loi Lacombe, encore une fois, est une copie.

M. Nantel a écrit cette élocubration sans se soucier de ce qu'il avait écrit : c'est la rage qui l'inspire plutôt que le bon sens.

Pas plus que mon ami André Leroy, je n'approuve la loi Lacombe, mais je dois à l'honnêteté, à la loyauté de découvrir l'odieuse manège dont s'est servi M. G. A. Nantel, pour assourdir sa haine stérile.

En écrivain ce que je viens d'écrire, j'ai seulement voulu citer M. Nantel à la barre de l'opinion publique et faire voir comme il est MALHONNÊTE !

JEAN SANS PEUR.

## Il s'en ira !

J'arrive de Sainte Scholastique. Sur le convoi qui m'a amené à Montréal, j'ai rencontré un politicien très renseigné sur les hommes et sur les choses.

Comme on s'en doute bien, nous avons causé politique. La conversation a roulé sur les choses, mais davantage sur les hommes ; nous avons causé de M. Untel, de M. Un autre, puis de M. Calu-ci et de M. Celui-là. Enfin, c'était comme un coq à l'âne, soit dit sans malice. Nous allions atteindre notre destination quand nous en vîmes à nous entretenir de ce bon et toujours affectueux M. G. A. Nantel. Me sachant de Saint-Jérôme, mon interlocuteur prit plaisir à me renseigner un brin sur le compte de notre ex-député : mais que celui-ci veuille croire que mon causeur n'a eu pour lui que des propos bienséants. Ainsi il m'a dit pourquoi, depuis quelques années, M. Nantel avait subi quelques transformations en politique. Connaissant mon compagnon de

route très au courant des faits et gestes de maints « politiques », — mot désignant les politiciens genre caméléon — je me laissai dire un tas de choses très instructives.

Je demandai à brûle pourpoint : — M. Nantel est-il conservateur ou libéral ?

Cette question eut cette réponse : — Je ne le sais pas et M. Nantel l'ignore aussi. Je connais intimement M. Nantel et il me paraît être très dégoûté de ses amis ; il le laisse bien voir, du reste. D'un autre côté, ses amis paraissent éprouver à peu près le même sentiment à son égard. Ainsi, j'ai toujours été étonné de voir l'inaction de M. Nantel lors des dernières élections partielles : l'ex ministre a-t-il voulu voter à l'Achille en se retirant sous sa tente ? Très peu le croient et d'aucuns pensent plutôt que les tergiversations de l'ex ministre auraient dissuadé ses anciens amis de lui continuer leur confiance, comme elles dissuadèrent les libéraux de croire M. Nantel sincère.

Mon compagnon causa de la sorte jusqu'à Montréal et c'est en nous séparant qu'il m'annonça la nouvelle que voici : A tout événement, on achève d'entendre parler de M. Nantel, car il est fortement rumeur à Montréal, dans la rue Saint-Jacques, spécialement au coin de la côte Saint-Lambert, qu'il irait à Paris où il serait le correspondant ou le représentant de « La Presse », en remplacement de M. Montet. Il a maintes fois sollicité la place de bibliothécaire à la nouvelle bibliothèque qu'on veut construire à Montréal, et comme il voit que ça ne vient pas, il s'en ira à Paris.

L'annonce d'une telle nouvelle a fait plus que me surprendre. Je l'accueillis avec un sérieux « Vous ne me dites pas... » Mais mon interlocuteur m'assura que la rumeur était très probable et très rationnelle.

Donc M. Nantel ira-t-il demeurer à Paris. Il irait habiter cette France dont il a presque maudit le sol à cause des hommes qu'il y porte ; quoi, il s'en irait vivre sous le ciel de France dont il maudit les vents à cause des idées qu'ils soufflent sur la terre ; quoi, il s'en irait demander un bon accueil aux fils de France qu'il a si souvent fois injuriés ! Oui, il s'en ira, mais quand son pied aura foulé la terre française, quand ses poumons auront humé le souffle du ciel de France ; quand sa main aura pressé celle d'un fils de France, il aura déjà oublié ses pensées d'outremer, il aura déjà habitude son gros corps désoyé à la souplesse voulue pour exécuter avec grâce les courbettes poulées et les « à plat ventre » qu'il lui faudra faire pour décrocher enfin une décoration de la Légion d'Honneur.

Bonaparte a institué cet ordre de chevalerie pour ceux qui ont bien servi la France. Et M. Nantel n'en a été que le diflamateur.

M. Kleczkowski a été trompé une fois sur votre compte, M. Nantel ; il vous avait recommandé, mais maintenant il est renseigné sur vous et ses successeurs le seront.

Heureusement, M. Nantel n'est pas parti ! Qu'il reste donc ici, pour l'honneur de tous, et pour le sien surtout.

JEAN LE GAL.

23 mars 1903.

N. de la Réd. — *La Presse*, mardi soir, nous confirme la nouvelle du départ de M. Nantel, sans nous dire toutefois le motif de ce départ ni ce que M. Nantel deviendra là bas.

trouve sur un chaud et lumineux paysage d'Orient.

Un peu plus loin, nous assistons à la mémorable entrevue du Sirdar Kitchener avec le commandant Marchand. Pénchés sur une carte, les deux officiers étudient cette question de Fachoda qui fut si près de révolutionner le monde.

Voici maintenant un splendide tableau d'une mise en scène absolument grandiose. C'est une fête d'artistes où sont réunis tous les plus grands acteurs de la scène parisienne représentés dans les rôles qui leur ont acquis les plus nombreux succès. Sarah Bernhardt évoque en notre esprit l'altière et cruelle beauté que fut Cléopâtre. Vêtue d'une robe de satin toute scintillante de pierreries et recouverte d'une peau de panthère, elle repose nonchalamment sur un luxueux palanquin porté sur les épaules de quatre esclaves nubiens. Tout autour d'elle sont groupées les lumières de la scène parisienne. Le sublime tragédien Mounet-Sully tout de noir habillé, en son rôle de Hamlet; l'inimitable Coquelin en Cyrano de Bergerac au grand nez; Mlle Bréval en Walkyrie à l'aspect guerrier; Mme Rose Caron, adorable sous son chaste voile de la prêtresse Salambô; Mme Jeanne Hading, l'altière Joséphine de « Plus que Reine », qui ne prévoit pas encore le divorce et la disgrâce; Mlle Sorel, la délicieuse et dédoublée petite Mme Sans Gêne. L'espace restreint me force à passer sous silence bien d'autres illustres personnages qui figurent en ce tableau.

Tout autour des différents salons sont disposés le plus naturellement du monde toutes les célébrités: le czar Nicolas et l'Impératrice avec l'ainée des grandes-duchesses, la petite princesse Olga. Les deux prétendants royalistes et impérialistes, le duc d'Orléans et le prince Victor Napoléon. Puis les grands écrivains: Jules Lemaitre, Zola, Ludovic Halévy, Richepin, les poètes illustres, François Coppée et Rodand; les éminents hommes politiques Waldeck-Rousseau, Paul Deschanel, etc.

Le Musée Grévin me paraît universel et rien n'est oublié de ce qui s'appelle l'actualité; même il nous fait faire un saut en arrière, car si nous descendons dans les galeries historiques, nous trouvons retracés les tragiques et mémorables événements de la Révolution. Voici la famille royale dans sa prison à la Tour du Temple. Une populace en fureur vocifère sous les fenêtres, un soldat brutal élève sur une pique, afin de l'exposer aux regards de la reine, la tête tout ensanglantée de l'infortunée princesse de Lamballe, qui vient de périr sur l'échafaud. Marie Antoinette, blême d'horreur, s'effaïsse et la sœur du roi, Mme Elisabeth, cherche à la soutenir entre ses bras, tandis que le petit Dauphin et Mme Royale éplorés se cramponnent à la jupe de leur mère. Un peu plus loin nous voyons l'infortunée Marie-Antoinette en son cachot à la Conciergerie; elle a tant souffert que ce n'est plus ici la fille de l'empereur d'Autriche ou la femme du roi de France, non, ce n'est plus qu'une femme pieuse, chrétienne résignée adorant le crucifix et prête à tous les supplices pour marcher sur les traces du divin rédempteur. La porte est ouverte et communique avec un autre cachot où, jour et nuit se tiennent deux gardiens épiaut chaque mouvement de la reine.

Maintenant nous voici devant l'infant donjon où, pendant six mois, le pauvre petit Dauphin fut confié à la garde du grossier et cruel savetier Simon. Nous voyons l'enfant pâle et émacié, couché sur un grabat malpropre, tandis qu'à terre des rats mangent la nourriture nauséabonde que l'on apporte pour le royal petit.

Un autre lugubre épisode de la Révolution nous frappe par son effrayant réalisme. Charlotte Corday, la jeune visionnaire exaltée, se croit l'instrument de la vengeance divine, elle vient de frapper en plein cœur Marat qui râle en sa baignoire dans un flot de sang noirâtre. La jeune fille a cru rendre service à l'humanité en débarrassant la terre de ce monstre, mais Dieu seul qui donne la vie a le droit de la reprendre. Les plus notables figures de la Révolution sont reproduites d'après des portraits authentiques et nous voyons successivement Mirabeau, Robespierre, Danton, Camille Desmoulin, Bailly, etc.

Dans les souterrains, ceux qui aiment l'évocation des scènes macabres, effrayantes, et qui veulent voir l'homme en ses sentiments les plus abjects, peuvent suivre l'histoire d'un crime en tous ses plus révoltants détails: la scène du meurtre, l'arrestation, la confrontation de l'assassin avec sa victime à la morgue, le condamné en sa cellule, la toilette funèbre, l'assassin conduit à l'échafaud et la guillotine, dernière étape de ce drame sanglant. Voici deux autres tableaux d'un genre tout différent et aussi épouvantable l'un que l'autre: l'application de la question extraordinaire, et le roi Réhazin faisant impitoyablement égorger de ses esclaves pour conjurer le mauvais sort.

En remontant des souterrains, notre vue se trouve être agréablement surprise et charmée par un superbe tableau: Une soirée à la Malmaison. C'est comme la grandiose apothéose de Napoléon et de Joséphine. L'empereur est au zénith de sa gloire et il est entouré de tous ses plus illustres généraux, de ses plus grands hommes politiques, et des femmes dont l'éclatante beauté donna tant de lustre à la cour impériale.

Et puis tout de suite, sans transition, nous passons dans une autre pièce où, le cœur tout serré d'angoisse, nous contemplons Napoléon sur son lit de mort. Ce vainqueur du monde, cet insatiable conquérant devant qui tous les peuples, sauf l'Angleterre, durent s'incliner, a été enfin terrassé par un impitoyable ennemi, la mort. Les rois et les empereurs s'inclinent devant lui, il donnait un trône à l'un de ses généraux comme un autre eût donné un bâton de maréchal, et maintenant il repose là rigide et glacé par les étreintes de la mort, tandis que son âme s'en est allée au pied du trône d'un Souverain plus puissant que ne le fut Napoléon.

Devant la mort nous sommes tous égaux et qui osera s'en plaindre? La mort n'est-ce point l'éternel repos après les fièvres haletantes, le dur labeur, les tortures et les souffrances morales et physiques de la vie?

LILY BUTLER

### Le Paiement du Lait

#### Suivant sa richesse

Le sujet que nous abordons est très intéressant à étudier, et cette étude sera profitable à plus d'un, on le verra. On le sait l'industrie laitière est une des principales sources de nos revenus: nous dirions même la plus payante, étant donné les conditions favorables dans lesquelles elle opère.

Mais il ne suffit pas qu'une industrie soit payante, on doit s'efforcer de la rendre plus payante encore. Eh bien! veut-on que l'industrie laitière soit encore plus payante, qu'on prenne les moyens. Le principal de ces

moyens, croyons-nous, c'est le paiement du lait suivant sa richesse et non suivant son poids.

Ce conseil que nous donnons aux cultivateurs nous le trouvons dans un journal de la région du Lac Saint-Jean, et il vient d'un fabricant. Comme on le voit ce conseil vient d'une personne compétente. Est-il quelque chose de mieux en état qu'un fabricant pour connaître quelle énorme différence il existe entre le lait fourni par les divers patrons, surtout si le lait est payé d'après sa richesse.

Un patron aura du lait marquant 2½, et un autre marquera 5 ou 5½ par cent, ce qui veut dire que le patron dont le lait contient 2½ par cent de gras retirera par cent livres de lait 3 livres de beurre ou 7½ livres de fromage, tandis que le patron dont le lait marque 5 par cent donnera par cent livres de lait 6 livres de beurre ou 12 livres de fromage. Si le fromage venant du lait d'une richesse double n'est pas double en poids, c'est que le fromage venant du lait pauvre est inférieur non seulement en poids, mais en qualité, et se vend moins cher livre par livre.

Nous empruntons à notre confrère, *Le Lac Saint-Jean*, une démonstration claire de cette doctrine, du paiement du lait suivant sa richesse. Il reproduit trois tableaux, dans le premier on suppose que le lait est payé au poids; dans le deuxième, qu'il est payé suivant sa richesse, et dans un troisième il met en regard les résultats obtenus, pour mieux faire voir la différence.

TABLEAU I

Fournisseurs		Revenu		Lbs de gras		Lbs de lait	
Nos	Noms	suivant gras	suivant poids	par cent	de lait	de lait	de lait
1	André	\$ 39.06	\$ 63.00	2.00	10,000	10,000	10,000
2	Joseph	39.06	50.40	2.50	8,000	8,000	8,000
3	Pierre	39.06	37.80	3.66	6,000	6,000	6,000
4	Thomas	39.06	25.20	5.00	4,000	4,000	4,000
5	Louis	39.06	18.90	6.66	3,000	3,000	3,000
		\$195.30	\$195.30	3.296	31,000	31,000	31,000

Si au contraire le lait était payé suivant sa richesse, nous aurions les chiffres qui suivent:

TABLEAU II

Fournisseurs		Revenu		Lbs de gras		Lbs de lait	
Nos	Noms	suivant gras	suivant poids	par cent	de lait	de lait	de lait
1	André	\$ 39.06	\$ 63.00	2.00	10,000	10,000	10,000
2	Joseph	39.06	50.40	2.50	8,000	8,000	8,000
3	Pierre	39.06	37.80	3.66	6,000	6,000	6,000
4	Thomas	39.06	25.20	5.00	4,000	4,000	4,000
5	Louis	39.06	18.90	6.66	3,000	3,000	3,000
		\$195.30	\$195.30	3.296	31,000	31,000	31,000

Et pour mieux faire saisir la différence, nous allons dans un troisième tableau, mettre les résultats en regard.

TABLEAU III

Fournisseurs		Revenu		Porte		Profit	
Nos	Noms	suivant gras	suivant poids	juste	injuste	juste	injuste
1	André	\$ 39.06	\$ 63.00			\$23.94	
2	Joseph	39.06	50.40			11.34	
3	Pierre	39.06	37.80	\$ 1.26			
4	Thomas	39.06	25.20	13.86			
5	Louis	39.06	18.90	20.16			
		\$195.30	\$195.30	\$35.28	\$35.28		

Les chiffres donnés indiquent la même quantité de gras: c'est pour mieux faire ressortir l'injustice du paiement du lait d'après son poids.

André et Louis apportent à la fabrique (surtout à la beurrière) une égale quantité de matière utile. Cependant André ne recevra pas plus du tiers de l'argent que l'on donne à Louis. Si André avait un lait aussi riche que Louis pesant 3,000 livres, et qu'en y ajoutant 7,000 livres d'eau il eût 10,000 livres de lait au lieu de 3,000, tout le monde serait prêt à crier au voleur. Mais si par nature les 200 livres d'André sont mêlées à 9,800 livres de matières étrangères tandis que les 200 livres de lait de Louis ne sont mêlées qu'à 2,800 de matières étrangères, l'injustice n'est-elle pas la même!

Nos lecteurs peuvent donc maintenant vérifier par eux-mêmes la bonté de cette doctrine. Pourquoi ne la mettraient-ils pas en pratique?

La richesse du lait est constatée en cinq minutes au moyen de l'essayeur Babcock, que tout fabricant de beurre et de fromage devrait posséder.

Ce mode de répartition est plus équitable, car chaque fournisseur est payé suivant la quantité de gras ou de beurre obtenue de son lait.

Ce mode engage les cultivateurs à se procurer de meilleures vaches, à les mieux nourrir,

les mieux traiter: en même temps que cela les force à prendre soin du lait et les empêche de frauder en y mettant de l'eau.

Et puis en améliorant la matière première des produits laitiers c'est la position des cultivateurs qu'on améliore; et la position des cultivateurs améliorés, toute la nation s'en ressent.

Qu'on mette en pratique ces observations dé sintéressées, et on verra le profit qu'on en retirera.

LOUIS DESCAUX.

### Signes du printemps

C'est une saison où la plupart des gens se sentent mal en train, aisément fatigués et épuisés.

Le printemps affecte la santé de presque tout le monde, naturellement de façons différentes. Chez quelques-uns, c'est une sensation d'épuisement, après un léger exercice; d'autres sont en proie aux boutons et éruptions cutanées. L'appétit est capricieux, les joues sont jaunâtres, il y a un cercle noir autour des yeux et il y a d'autres signes que le sang est rempli d'impuretés et qu'il a besoin de secours pour reconquérir ses propriétés vivifiantes.

C'est la saison, à l'exclusion de toutes les autres, où chacun — jeunes et vieux — a besoin d'un tonique pour le renforcer et le meilleur tonique que la science médicale ait jamais découvert, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules fortifient les nerfs et remplissent les veines d'un sang nouveau, pure, riche, rouge. C'est pourquoi elles vous donnent un bon appétit et guérissent toutes les maladies du sang et des nerfs — l'anémie, les maladies de la peau, l'érysipèle, le rhumatisme, la névralgie, la palpitation du cœur et une vingtaine d'autres maux dus au mauvais sang seulement. Les Pilules Roses du Dr Williams vous donneront un sang nouveau, une vie nouvelle, une énergie nouvelle. Vous ne rougirez faire mieux que de commencer à les prendre aujourd'hui.

M. Jos. Poirier, M. P. P., Grande Anse, N. B., dit: « Ma femme et ma fille ont grandement bénéficié des Pilules Roses du Dr Williams. Ma fille était en fort mauvais état de santé, et elle était pâle, maigre et en apparence exsangue, mais grâce à vos pilules, elle a repris de la santé et elle peut de nouveau jouir de la vie. Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède contre la pauvreté du sang. » On offre parfois des substitutions, mais elles ne guérissent jamais. Si vous ne pouvez avoir les véritables pilules chez votre marchand, adressez-vous directement à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont., et vous en recevrez par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

Maintien de la fertilité du sol

BIEN NOURRIR LES ANIMAUX DE FERME, SI L'ON VEUT AVOIR DU BON FUMIER

Ministère de l'agriculture fédéral, Ottawa.

Le succès agricole dépend en grande partie du maintien de la fertilité du sol. L'épuisement par l'enlèvement de trop de récoltes est trop commun dans beaucoup de parties du pays, surtout dans les anciennes provinces de la confédération, et nous voudrions démontrer au cultivateur comment il peut rendre au sol le plus économiquement possible la fertilité qui lui sera obtenue en rémunération raisonnable pour son labeur. Il y a trois éléments nécessaires pour que la pousse des plantes soit vigoureuse et saine — la potasse, l'acide phosphorique et l'azote; quand donc le sol a été privé de l'un ou de ces éléments ou de tous, il s'agit de savoir comment restituer ces éléments d'une manière effective et économique.

Le fumier des animaux est la grande source de fertilité pour tout cultivateur qui a des animaux de ferme et qui pratique l'agriculture mixte.

Le fumier des moutons est le plus précieux de tous les fumiers qui se produisent sur les fermes: c'est le plus riche en azote. Dans 1,000 livres de fumier de mouton il y a en moyenne 7½ livres d'azote, 6 livres d'acide phosphorique et 3 livres de potasse. Le fumier de porc est celui qui vient ensuite quant à la valeur en fait d'azote et d'acide phosphorique, et il est plus riche en potasse qu'un autre; il contient presque 5 livres sur mille. Le fumier de cheval suit avec environ 5 livres d'azote, 3½ d'acide phosphorique et 3 livres de potasse sur mille; le fumier de vache est le plus pauvre en fait de ces constituants il a 3 livres d'azote, 2½ livres d'acide phosphorique et 1 livre de potasse sur mille livres. Il va sans dire que ces chiffres sont approximatifs car la valeur du fumier dépend beaucoup de la nourriture qu'on donne à l'animal, et dans le cas des chevaux et des vaches il y aurait une augmentation considérable du fumier si la nourriture était variée de manière à donner à l'animal les substances qui fournissent beaucoup d'azote, d'acide phosphorique et de potasse; car une seule partie seulement de ces éléments est employée à former la substance du corps de l'animal, la plus grande partie passe dans les excréments.

Une tonne de foin de graminées contient 26 livres d'azote, 8 livres d'acide phosphorique et 34 livres de potasse. Une même poids de trèfle rouge contient 42 livres d'azote, 12 d'acide phosphorique et 40 livres de potasse. Une même quantité d'avoine contient 40 livres d'azote, 11 d'acide phosphorique et 8 livres de potasse. Une tonne de son de blé contient 44 livres d'azote, 58 d'acide phosphorique et 27 de potasse.

La farine de graine de coton occupe à peu près le rang le plus élevé parmi les aliments riches en constituants fertilisants: elle donne par tonne 140 livres d'azote, contre les 26 du foin; 59 livres d'acide phosphorique contre les 8 du foin; et 44 de potasse, contre les 34 du foin. Les plantes racines sont très pauvres en ces constituants fertilisants, car une tonne de betteraves fourragères ne fournit que 4 livres d'azote, 2 d'acide phosphorique et 9 de potasse; et les navets fournissent par tonne seulement 3 livres d'azote et d'acide phosphorique et 6 de potasse. Une charge de fumier provenant d'animaux nourris d'un mélange de son, de foin de trèfle et de farine de graine de coton, ou de foin et de son, sera probablement deux ou trois fois plus riche en ces importants éléments, si on a bien soigné ce fumier, qu'une charge de fumier obtenue de la nourriture ordinaire qu'on les animaux sur la plupart des fermes. La paille est une des substances les plus pauvres, comme matière fertilisante elle est bien inférieure au foin.

Si le cultivateur veut tirer du fumier tout le



WHERE Bovril Comes from

D'où provient le Bovril

Les gras pâturages de l'Amérique du Sud et de l'Australie abondent en troupeaux de bœufs de qualité supérieure. Le Bovril est préparé de ces animaux, et l'approvisionnement en est si considérable qu'il permet aux fabricants de se servir des meilleurs ingrédients à un prix nominal. La préparation de Bovril résulte d'un procédé spécial qui conserve les principes stimulants et nutritifs du bœuf, différenciant ainsi des extraits ordinaires de viande et de thé de bœuf qui stimulent seulement sans fortifier.

**Bovril** Nourrit et Fortifie.

profit possible, il faut qu'il le soigne convenablement. Il faut conserver le fumier solide et le fumier liquide; car, tandis que la matière solide du fumier de cheval et de vache est plus riche en acide phosphorique, l'azote et la potasse sont en beaucoup plus forte proportion dans l'urine. Mille livres de fumier de cheval frais de qualité ordinaire contiennent environ 760 livres d'eau et 240 livres de matière solide. Cette matière solide contient 5 livres d'azote, 34 d'acide phosphorique et 3 livres d'alcalis, principalement de la potasse. D'autre part, dans 1,000 livres d'urine de cheval il y a 890 livres d'eau et 110 livres d'azote, 15 livres d'alcalis, surtout de la potasse, et une faible quantité d'acide phosphorique. L'azote et la potasse étant sous une forme soluble quand on les applique au sol comme aliments pour les plantes sont facilement assimilés par les plantes, tandis que la matière solide doit d'abord être parfaitement désintégrée et incorporée au sol pour que toute la nourriture pour les plantes devienne utilisable. Le fumier de vache n'est pas tout à fait aussi riche en constituants fertilisants.

Sur 1,000 livres de matière solide, il y a 840 livres d'eau, et sur les 160 livres de matière sèche il y a 3 livres d'azote, 2½ livres d'acide phosphorique et 1 livre d'alcalis, principalement de la potasse. Mille livres d'urine de vache une fois séché donne environ 80 livres de matière solide, laquelle contient environ 8 livres d'azote, 14 livres d'alcalis, surtout de la potasse et une trace d'acide phosphorique.

En conséquence, à moins que l'on ne prenne le plus grand soin à mélanger cette partie liquide du fumier avec la partie solide et ne mettre le tout au tas de fumier, on perdra une forte proportion des constituants fertilisants que l'on aurait pu sauver si l'on avait bien pris soin du fumier obtenu des animaux. C'est de l'argent perdu; car, si le sol est peu fertile, les récoltes ne peuvent qu'être pauvres en qualité et en quantité. On ne peut nullement s'attendre à ce que le sol donne de fortes récoltes si constamment on lui enlève ses constituants fertilisants sans lui en rendre suffisamment. Par l'emploi de planchers et d'auges étanches derrière les étables pour la conservation de tout le fumier liquide et par l'emploi des substances absorbantes (telles que paille hachée, tourbe ou autres semblables), on peut retenir tout ce qui a de la valeur et le porter au tas de fumier ou immédiatement sur les champs.

Lequel vaut le mieux, le fumier frais ou le fumier consommé? D'après les expériences effectuées sous la direction du professeur W. Saunders à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, le fumier frais a donné de meilleurs résultats que le fumier consommé employé sur les mêmes cultures et en mêmes quantités.

W. H. COARD

habile cultivateur, vient d'être appelé à la direction des fermes du Séminaire de Sainte Thérèse. M. Coursol venait justement de vendre sa terre à son neveu, M. Exalapha Macotte et d'acquiescer une propriété dans la ville, près du couvent des Sœurs Grises, avec l'intention d'en prendre possession au mois de mai. Nous souhaitons succès à M. Coursol.

Nous prions notre ami, M. Ed. Gibault et Mme Gibault d'agréer nos félicitations bien sincères à l'occasion de la naissance de leur premier né, un garçon, dont le baptême a eu lieu lundi. M. et Mme Antoine Beaudy, grands parents maternels de l'enfant ont été parrain et marraine.

On nous prie d'annoncer que ceux qui désirent faire partie du club de base-ball devront s'adresser à M. Henri Marchand.

La Cour Supérieure a siégé en toute régularité, à Sainte-Scholastique, depuis vendredi. M. B. Nantel, de Martigny et Rinfret y représentaient le barreau de notre ville.

Le premier jour a été employé à l'argument dans une cause de Fitzgerald vs Martineau, où le demandeur réclamait des dommages du dé demandeur pour lésions corporelles graves qui lui survinrent pendant qu'il travaillait à son service. M. R. P. de Laronde occupait pour la demande et M. Mackay pour la défense. Comme l'enquête avait été faite hors de cour, la cause a été prise en délibéré par l'hon. juge Taschereau, président du tribunal.

On procéda ensuite dans les causes de Four-nelle vs Corbeil et Charlemagne & Lake Ouarreau Lumber Co vs Viger qui occupèrent le reste de la journée.

Le procès pour libelle diffamatoire intenté par M. Jean Prévost, avocat et député du comté de Terrebonne, à la Cie d'Imprimerie de Saint-Jérôme, a commencé ce matin. On se rappelle que le demandeur se plaint de deux articles qui ont paru dans *La Nation*, à la date du 12 août 1902. De là une action en dommages au montant de \$10,000. Le demandeur était représenté par M. Thibaut Rinfret et les défendeurs par M. B. Nantel. La demande a fait entendre des témoins toute la journée de samedi et la matinée de lundi, après quoi l'enquête a été ajournée au prochain terme de la cour. Nous taisons tous commentaires pour aujourd'hui.

On a terminé la cause de Chalifoux vs la Corporation de la paroisse de Sainte-Agathe. La cause de Giguère vs Prévost a été prise en délibéré. Puis on a commencé l'enquête de Trudel vs The St Jerome Electric Light Co. Cette cause est d'une importance exceptionnelle, car le demandeur se plaint de toute l'installation électrique dans les rues de notre ville et demande ni plus ni moins qu'une injonction pour la faire changer complètement. Elle se continuera au prochain terme et nous en attendons le résultat avec impatience.

Nous apprenons avec plaisir que M. O. Perrault, malade depuis quelque temps, prend beaucoup de mieux.

Le Dr Berthiaume, indisposé gravement durant quelques jours, est à peu près rétabli et peut vaquer maintenant à ses occupations professionnelles.

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Certains bébés paraissent toujours fâchés. Or, cela ne peut provenir absolument d'un mauvais naturel, surtout chez votre bébé. Votre bébé ne se fêche pas pour rien. Il est fâché parce qu'il n'est pas confortable. Une différence d'attitude se produit comme par magie lorsqu'on fait usage en ce cas, des tablettes Baby's Own. Ces tablettes font du bien tout de suite et pour toujours; il leur est impossible de faire du mal. Elles ne provoquent aucun ennui; on ne craint pas de les renverser ainsi qu'un liquide et on n'éprouve aucune difficulté à les mettre dans la bouche de bébé; pour les très jeunes bébés, elles peuvent être pulvérisées ou on peut les leur faire prendre dans de l'eau. Elles sont douces et les enfants les aiment. Aucune mère n'a fait usage des tablettes Baby's Own, sans constater qu'elles font du bien aux enfants, sans les gêner. Mme M. Waters, Sheenboro, Qué., dit: « J'ai fait usage de nombreux médicaments, pour des bébés, mais je n'ai jamais rien trouvé de comparable aux tablettes Baby's Own, c'est au point que je ne puis me passer d'en avoir à la maison; je les recommande donc chaleureusement à tous les autres remèdes de famille. »

Les tablettes Baby's Own guérissent toutes les indispositions des bébés et vous pouvez être assuré qu'elles ne contiennent ni matières opiacées ni drogues nuisibles. Vendues par tous les pharmaciens, ou expédiées par la poste, franc de port, à 25c la boîte, en écrivant directement à « Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. »

Nos amis, MM. S. Désormeaux et Ed. Langlois viennent de former une société commerciale dans le but d'exploiter la fabrication de boissons gazeuses. Ils en feront le commerce de gros et de détail.

Ceux qui connaissent le sens pratique qui guide ces messieurs dans leurs affaires peuvent être assurés que le nouvel établissement sera aménagé avec les améliorations les plus modernes. Succès aux nouveaux industriels!

Un de nos meilleurs concitoyens, M. Jos. Coursol, laisse Saint-Jérôme pour aller demeurer à Sainte-Thérèse. M. Coursol, qui est un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H. Leprohon, avec M. Emile Prévost, autrefois de notre ville, fils de feu le Dr Wilfrid Prévost.

La retraite des hommes bat son plein et elle est suivie avec une assiduité à rendre jalouses les plus dévotes de nos concitoyennes. C'est une bonne note pour les hommes. Un

Les membres du chœur de chant sont à préparer une belle messe pour le jour de Pâques. A cette solennité, ils chanteront la belle messe de Lépreux. Le chœur et l'orchestre comprendront une centaine d'exécutants sous la direction de M. Alphonse Lefebvre.

Le mardi, 28 avril prochain, doit avoir lieu à Joliette le mariage de Mlle Marie-Anne Thérèse Leprohon, fille de feu le seigneur Chs. B. H.

Madame G. Rouleau prend les Pilules Rouges pour se guérir des troubles du retour de l'âge.



"Je suis aujourd'hui en parfaite santé et je dois dire que ce sont les Pilules Rouges qui m'ont obtenu ce résultat. Depuis plusieurs années j'étais continuellement troublée de quelques symptômes; j'avais eu une nombreuse famille, et en approchant de la quarantaine, les maux ne pouvaient naturellement pas diminuer. J'ai dû me faire traiter par deux médecins successivement, puis leurs traitements ne me soulageant en aucune manière, j'ai pris les Pilules Rouges. Après en avoir employé quatre boîtes, j'ai constaté que j'étais beaucoup mieux et en continuant régulièrement l'usage, je me suis complètement guérie de ce qui me faisait souffrir."

MADAME G. ROULEAU, 215 Cedar St., Manchester, N.H.

Madame V. Chartrand qui souffrait du mal de matrice et s'était fait traiter pendant cinq ans, par trois médecins différents, prend les Pilules Rouges et se guérit.



"Il y avait cinq ans que j'étais malade lorsque j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges. J'avais essayé bien des fois d'améliorer mon cas en employant les remèdes qui m'étaient enseignés comme les plus efficaces et en consultant plusieurs médecins, cependant les mêmes désordres existaient toujours; je demeurais faible, les douleurs d'estomac étaient toujours les mêmes et celles des côtes augmentaient au lieu de diminuer. J'avais beaucoup travaillé dans ma jeunesse; j'ai eu encore besoin de travailler lorsque je tombai malade et, ne le pouvant, je me décourageai. Vu le peu de bénéfice que j'avais obtenu des médicaments, j'étais résolue de laisser la maladie suivre son cours lorsque quelqu'un me conseilla d'écrire aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine et de prendre les Pilules Rouges. Je suivis cet avis et, encouragée par les bons renseignements que contenait la réponse à ma lettre, je commençai encore une fois un nouveau traitement. Celui-là ne fut pas inutile comme les autres, peu à peu ma santé s'améliora, mes forces augmentèrent de plus en plus et après quelque temps j'étais tout à fait bien."

MME. VICTOIRE CHARTRAND, Willow Bunch, Assiniboine.

En guérissant M.M. Ferd. Guimond et Adolphe Robert, les Pilules Moro donnent encore une preuve Indéniable de leurs vertus curatives dans les maladies des hommes.

"Depuis plusieurs années, dit M. F. Guimond, je souffrais de l'estomac, j'avais des brûlements continuels et des douleurs si vives qu'elles se faisaient sentir jusque dans le dos. J'avais toujours beaucoup de peine à travailler et quelquefois même il m'était impossible de faire aucun ouvrage. Je m'étais fait soigner pendant longtemps, j'avais toujours des remèdes sous la main, mais cependant mon estomac ne guérissait pas. J'ai pris les Pilules Moro et à la troisième boîte je me suis aperçu qu'elles me faisaient beaucoup de bien. Cela a augmenté ma confiance, j'ai cru qu'elles étaient le seul remède capable de me guérir, puisque toutes les médecines employées auparavant ne m'avaient jamais atteint soulagé; je continuai à en faire usage, leur effet s'accrut toujours de plus en plus, si bien qu'à la douzième boîte j'étais tout à fait restauré, rien ne me faisait souffrir."

Depuis ce temps, je me sens toujours bien; je conseille les Pilules Moro aux amis que je rencontre et à tous ceux qui peuvent souffrir de l'estomac."

FERDINAND GUIMOND, Cap St-Ignace, Qué.

"Les huit boîtes de Pilules Moro que j'ai prises m'ont tout à fait changé; elles ont chassé les mauvais symptômes qui me troublaient et ont fait pour moi plus que les soins assidus de deux médecins. Je ne suis plus faible maintenant, je ne manque pas de courage, je travaille facilement et sans fatigue j'ai bon appétit et mes vives digèrent bien. Inutile de dire que je suis très heureux d'avoir recouvré la santé que j'avais perdue et d'être délivré des maux que j'avais à endurer depuis deux ans. Je me félicite donc d'avoir employé les Pilules Moro; je remercie les Médecins de la Cie Médicale Moro des bons conseils qu'ils m'ont donnés et j'engage tous mes amis qui souffrent à les consulter et à se servir de leur puissant tonique."

ADOLPHE ROBERT, Stafford Spring Co., Conn.

Les Pilules Moro ne sont que pour les Hommes.

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement. Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indifféremment continué sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou souffrants. Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les plus difficiles, et sous leur influence on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Les Pilules Moro guérissent à coup sûr les "efforts," le mal de reins, les maux de tête, les affections de la vessie, la gravelle, le rhumatisme et les névralgies, les scrofules, le manque d'appétit, la mauvaise digestion, la dyspepsie, la constipation et toutes les autres maladies si fréquentes chez les hommes.

Elles sont aussi un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de remplir les fonctions si importantes de la procréation. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume tous les agents capables de restaurer les forces. Les nerfs débilités et inactifs retrouvent en elles toute la puissance éternelle de la jeunesse. Innocuité absolue, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent, à leurs bureaux, au No. 1724 rue Ste-Catherine, Montréal, des consultations gratuites sur toutes les maladies dont les hommes peuvent souffrir. Ils donnent aussi des consultations par lettres, et Fac-simile de la boîte des Pilules Moro.



COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les Femmes.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les femmes; étant spécialement adaptées à la constitution des personnes du sexe, elles ne manquent jamais de guérir les maux dont elles souffrent, comme le "beau mal," les symptômes du retour de l'âge, les dérangements, les irrégularités, les hémorragies, les troubles de la gestation; elles soulagent aussi les douleurs de l'enfantement et donnent aux mères la force de bien nourrir leurs enfants. En guérissant ainsi les différentes maladies de matrice auxquelles les femmes sont exposées, elles soulagent conséquemment les maux de tête et d'estomac, les douleurs de côtés et de reins et enfin toutes les autres souffrances qui sont la séquence naturelle de ces maladies.

Les femmes qui souffrent de constipation devront prendre, en même temps que les Pilules Rouges, les Tablettes Purgatives qui sont, comme les premières, manufacturées par la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les consultations données au No. 274 rue St-Denis, Montréal, par les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, sont absolument gratuites. Ces spécialistes donnent aussi des consultations gratuites, par lettres, aux femmes malades qui, ne pouvant se rendre à leurs bureaux, veulent bien leur écrire et leur dire ce qui les inquiète.

Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, et les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne donnent jamais de consultations en dehors de leurs bureaux.

Fac-simile de la boîte des Pilules Rouges.



COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 St-Denis, Montréal.

— On entend de toutes part des plaintes contre la Cie du Grand Nord, qui vient de nous enlever un train. Depuis le commencement de mars on nous a enlevé le train allant à Lachute le matin et qui en revenait le soir à 5 1/2 hrs. Des requêtes vont être adressées à la Compagnie en vue de rétablir cet ancien service.

La ligne du chemin de fer de Montfort qui ne fonctionnait pas depuis à peu près un mois, est maintenant en pleine opération. Les trains circulent suivant l'ancien horaire.

BON ANTIDOTE

L'effet du Baume Rhumal sur les poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la congestion; son action est immédiate. La guérison est radicale.

Vendredi dernier, ont eu lieu les élections des officiers de la Fanfare Saint Jérôme. Ont été élus à l'unanimité: Président, Dr. J. E. Prévost, Secrétaire, P. E. Petit, Trésorier, G. Itzeiro, Secrétaire, André Magnan; Directeur, H. Prévost; Sous-directeurs, S. Magnan et F. X. St-Michel; commissaires-ordonnateurs, Jos. Pelletier, Zoticque Pelletier, H. Prévost; comité de régie, J. E. Berti, Jos. Savard, La. Labelle, Art. Donaldson.

Lundi nos collègues et leurs directeurs sont allés à l'épave de M. H. Labelle. La température incertaine paraissait vouloir rester telle toute la journée, mais nos jeunes amis étaient à peine rendus au but de leur voyage qu'une pluie torrentielle commença à tomber et dura toute la journée. Néanmoins cela n'empêcha pas nos jeunes amis d'avoir un "fun vert", comme dit l'un d'eux. On avait pris les précautions pour éviter de contracter des rhumes ou autres maladies. Les parents peuvent en être assurés.

Plusieurs personnes nous demandent de vouloir prévenir ceux que la chose intéresse, qu'une pénalité très grave est encourue par ceux qui se font un plaisir d'enlever les affiches "A LOUER" que l'on met sur les maisons. Les délinquants seront gravement punis. La police a été avertie.

Certains marchands de la ville ont déposé au bureau du secrétaire-trésorier une plainte contre un ou des marchands demeurant en dehors des limites de la ville et qui viennent servir des clients jusque dans la ville. Ces marchands de la ville demandent qu'il soit imposé une taxe sur ces petits marchands de la campagne. D'un autre côté, les commerçants de la cam-

Feuilleton de "L'Avenir du Nord"

La Fille du Boer

PAR ARNOLD MALINGER CHAPITRE II DANS LES EAUX NEUTRES (Suite)

Le signal d'arrêt avait été hissé sur les ordres du second. Immédiatement, le canot-major du croiseur anglais descendit à la mer et se détacha des flancs du colosse. Le capitaine Rotterdam, muet sur sa passerelle, les poings crispés, suivit d'un regard rageur le canot qui s'approchait rapidement du Transatlantique sous la poussée vigoureuse de vingt-quatre marins.

Lorsque l'embarcation vint s'emboîser près de l'échouille du Frans Hals, le capitaine Rotterdam s'élança vers les sabords et, se penchant suffisamment pour pouvoir être entendu, demanda d'un ton narquois à l'officier anglais qui attendait debout dans le canot que l'on voulait bien descendre l'échelle: — Vous désirez, Monsieur?... L'Anglais, quelque peu interloqué par l'accent gouaillard du commandant hollandais, répondit: — J'ai mission de visiter votre navire pour contrôler s'il n'y a pas de contrebande de guerre!... — Ah!... Et savez-vous dans quelles eaux nous sommes?... — Je n'ai pas à vous répondre, capitaine! Laissez-moi monter et ne me faites pas perdre de temps, je vous prie!... — Vous m'en faites bien perdre, à moi! grogna le capitaine à mi-voix. Puis, plus haut, il continua: — Vous ne pouvez me répondre, monsieur! Souffrez que je le fasse en votre lieu. Nous sommes en plein dans les eaux portugaises... — Eh bien!... — Des eaux neutres... — Et après, qu'est-ce que cela peut bien nous faire!... — Ce que cela peut bien nous faire, me de-

mandez-vous? dit le capitaine Rotterdam d'une voix mercantile. Cela peut vous faire commettre une illégalité, une grave infraction aux lois internationales...

— Vous refusez de me recevoir?... demanda l'officier anglais en donnant des signes d'impatience.

— Non pas! non pas! répondit le capitaine du Frans Hals avec un empressement qui étonna son entourage. Vous pouvez monter, mais je ne ferai pas descendre l'échelle pour vous, si vous voulez, grimpez le long des bastingages! L'officier anglais protesta. Mais le commandant hollandais tint bon et force fut aux visiteurs de prendre le « chemin des singes » comme l'appelaient les matelots.

Le lieutenant du croiseur se trouva en quelques minutes sur le pont, avec cinq ou six hommes du canot.

— Le lieutenant Harrison! dit-il en s'inclinant devant le commandant Rotterdam.

— Celui-ci répondit au salut et dit: — Charmé de faire votre connaissance, monsieur!... Je vous souhaite de ne pas vous ennuyer parmi nous!... — Oh, n'ayez crainte, je ne vous importunerai pas longtemps et vous débarrasserai bientôt de ma présence... Une simple formalité!... — Une simple formalité!... Vous le dites, lieutenant! Mais j'ai tenu à vous avertir que vous commettez une illégalité en venant à mon bord, car vous n'avez pas le droit de visiter... — J'obéis à des ordres, capitaine!... dit le lieutenant d'une voix sèche.

— Fort bien!... A partir de ce moment vous êtes sous les miens. Lieutenant Harrison, je suis maître à mon bord et je vous déclare mon prisonnier!... L'officier anglais, stupéfait de tant d'audace, s'écria: — Vous n'en avez pas le droit!... — Etes-vous dans le vôtre?... interrogea d'un air moqueur le commandant.

— Prenez garde, capitaine!... Vous vous exposez à payer cherement votre audace!... Sans répondre à l'Anglais, le commandant du Frans Hals se tourna vers son second et commanda: — Signalez au Monarch que nous gardons ces messieurs ici, et que nous les emmenons à Lourenço Marquez, et ajoutez qu'à la moindre tentative de nous importuner, je fais pendre le lieutenant Harrison et ses hommes à nos grands perroquets!... Faites forcer la vapeur et en route!... Le cap en Delagoa!... Le second partit et le Hollandais reprit, en

s'adressant à l'officier anglais, pétrifié: — Ne vous en déplaise, monsieur, telle est ma volonté. Vous avez commis en venant à mon bord une violation du droit international.

A Lourenço Marquez, nous nous expliquerons devant les autorités portugaises et nous verrons alors, qui de nous deux aura raison!... Le lieutenant Harrison protesta pour la forme, mais se rendit à l'inévitable et le Frans Hals s'ébranla, crachant flammes et fumées, en route à toute vapeur, pour la baie de Delagoa, suivi à courte distance par le superbe croiseur anglais, dont le commandant, dans la crainte de voir l'intermédiaire Hollandais mettre sa menace à exécution, se contenta d'attendre l'arrivée au port pour porter la chose devant les autorités compétentes.

Le Monarch et le Frans Hals arrivèrent ensemble dans le port de la colonie portugaise. Le commandant anglais s'empressa d'aller porter plainte, tandis que le lieutenant Harrison et ses hommes, fort bien traités par le capitaine Rotterdam, étaient remis en liberté.

Tous les passagers du Transatlantique débarquèrent, non sans avoir préalablement chaudement félicité le commandant pour sa crâne attitude.

Erica Rittersdaal surtout, se montra enchantée. Cependant, comme le temps pressait, elle ne put s'attarder pour connaître le résultat du conflit qui avait surgi entre les commandants du Monarch et du Frans Hals.

La Fille du Boer se joignit à une caravane en partance pour le Transvaal, à travers les plaines désertes du Zoulouland.

Pour éviter les fortes chaleurs, on voyageait la nuit. Bienôt les premières collines du pays des Boers apparurent au loin, comme d'immenses monticules de sable.

Erica sentit son cœur battre plus fort, à la vue de ces Koppies (c'est ainsi que les Boers appellent les collines de leur pays), qui lui rappelaient les excursions de chasse auxquelles elle avait participé avec son pauvre père. Son impatience grandit et elle ne put presque plus attendre le moment de son arrivée... (A suivre)

Sainte-Scholastique

L'autre soir, j'eus la bonne fortune de mettre la main sur le dernier rapport du ministre des Travaux Publics de Québec. C'est une lecture très intéressante: si on a le malheur d'y mettre le nez, c'en est fini pour au moins deux jours, il faut le lire et le relire jusqu'à la fin. Entre autres choses intéressantes, il y a des renseignements très utiles sur notre palais de justice.

On va me demander pourquoi ce rapport du ministre parle spécialement, cette année, de notre palais, quand il n'en parlait pas les années dernières. Eh bien, voici.

Depuis qu'il est un "aqueduc en fer" de première classe leur permettant de s'abreuver à la rivière sans avoir à se déplacer; depuis qu'ils ont un éclairage tel que la lune refuse de se montrer, nos bons amis de Saint-Jérôme ont résolu de nous enlever le chef lieu du district. Pour cela leur député, M. Prévost, a demandé à la chambre la production de certains documents par lesquels le gouvernement est devenu propriétaire du terrain où est sité notre Palais de Justice. La chambre a produit ces documents et c'est dans ce rapport du ministre que je les trouve. En voici la substance:

Le 2 août 1858, M. Oscar Barcelo, marchand, M. Jos Lacombe, cultivateur, et son épouse, Olive Leclair, de Sainte-Scholastique, ont donné à la corporation du conseil de notre comté deux portions contiguës de certain terrain. Mais le conseil de comté devait transporter ces terrains au gouvernement pour lui permettre d'y construire le palais de justice du district de Terrebonne. Dans cette occasion faite par M. Barcelo et M. et Mme Lacombe, il y a une clause très importante qui emboîte dans le gouvernement et encore plus nos amis de Saint-Jérôme. Dans cette clause, il est stipulé que dans le cas où le terrain donné ne serait pas accepté par le gouvernement pour y construire le Palais de Justice et la prison, ou que, ayant été accepté, il s'opérerait des changements pourvoyant à ce que lesdites bâtisses soient construites ailleurs ou ne le soient pas du tout, le terrain devra retourner au donateur en pleine propriété et le présent acte de donation sera considéré comme nul et n'ayant jamais été consenti.

Comme on le voit, cette clause ouvre le cas où le chef lieu serait transféré à Saint-Jérôme. Le terrain alors donné retournerait pour le moins aux héritiers Lacombe et Barcelo.

Le 14 mars 1860, le conseil de comté autorisait M. Wilfrid Prévost, maire de notre ville, à signer un "titre translatif" en vertu duquel le terrain donné au conseil devait être remis au gouvernement. Ce transfert eut lieu en 1859, quand les travaux de construction du palais de justice furent commencés sur ledit terrain. Le choix de l'emplacement a été approuvé par le gouverneur en conseil comme cela devait avoir lieu en vertu de l'acte de judicature du Bas-Canada, 20 Vict., ch. 44, année 1857.

Les travaux commencés en 1859 furent terminés en 1862. Le coût fut de \$29,811.03 dont \$28,473.71 pour l'édifice et \$1,338.32 pour frais d'installation. Cet édifice fut détruit par un incendie dans la nuit du 26 et 27 juillet 1865. Il fut reconstruit aussitôt au prix de \$15,561.22. Dans cet incendie trois défunts ont péri.

Tels sont les intéressants renseignements que j'ai aimés à communiquer à mes concitoyens. — En parlant palais de justice, il est à propos de dire un mot de notre protonotaire conjoint, l'intéressant M. Grignon. Je disais, la semaine dernière, qu'il avait fait l'acquisition de la belle propriété de Mme Couture. M. Grignon doit entrer dans sa nouvelle demeure après Pâques.

Notre député, M. Ethier, était ici dimanche. Il est retourné lundi à Ottawa. Il demeurera dans la capitale fédérale toute la Session. Il y a loué un logis.

RATAPLAN

PERSONNEL Le docteur La. Françoise, chirurgien-dentiste, de Montréal, donne ses consultations à Saint-Jérôme une fois par mois, tous les PREMIERS samedi et dimanche de chaque mois et sera à son bureau les 4 et 5 avril. Rue Saint-Georges, en face du marché.

SIROP DU FRED J. DEMERS POUR LES ENFANTS Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1157 rue St-Laurent Montréal

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à vendredi, le 17 avril 1903, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un quai en caissons et en béton dans le havre de Québec, lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour améliorations dans le havre de Québec."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. H. A. Gray, ingénieur résident, édifice de la "Confederation Life", à Toronto; au bureau de M. C. Desjardins, commis des Travaux publics, au bureau de poste de Montréal; au bureau de M. Ph. Beland, commis des Travaux publics, au bureau de poste de Québec; au bureau de M. E. T. P. Shewen, ingénieur résident, à Saint-Jean, N.-B.; au bureau de M. C. E. W. Dodwell, ingénieur résident, à Halifax, N. E.; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le département fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de vingt mille piastres (\$20,000), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 16 mars 1903.

N. B. — Le département ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

A. M. VIGNEAU...

Horloger-Bijoutier Réparation de Montres, Pendules et Bijoux de toutes sortes. 170, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME (Porte voisine de l'Hôtel Gauthier.)

L'ECHO DE PARIS, JOURNAL QUOTIDIEN Publie nos articles signés des maîtres de la littérature française et deux romans inédits par jour. Principaux collaborateurs: Jules Lemaitre, Ed. Leclercq, Paul et Victor Marguerite, J.-H. Rosny, Henry Houssaye, de l'Académie française, Charles Foley et autres. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. — 2 rue Tailbourg, Paris (France).

L'AUTORITE Journal quotidien Publie chaque jour un article de M. Paul de Cassagnac. Abonnement, Six mois \$3.60; un an \$7.00. 4 bis, rue du Bouloi, Paris, France.

Les lectures modernes Revue illustrée de la famille. Paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Lectures variées, morales et d'un palpitant intérêt. Illustration superbe. Prix pour le Canada \$2.20 par année. S'adresser 106, boulevard St-Germain, Paris (France) ou au bureau de L'Avenir du Nord.

Le Monde Moderne REVUE ILLUSTRÉE paraissant le 1er de chaque mois. Elle publie, par an, 2 volumes de 2,000 pages, et 1,500 gravures et des morceaux de musique. Elle publie en plus, en supplément, 6 grands romans nouveaux par an. Prix d'abonnement pour le Canada \$4.49 par année. S'adresser, 5, rue Réaumur, à Paris (France) ou au bureau de L'Avenir du Nord.

LA PATRIE. Grand journal quotidien illustré. Emile Massard, Directeur. Lucien Millevoye, rédacteur-en-chef. LA PATRIE est absolument indépendante au point de vue politique et place au-dessus de toute défense des intérêts français. Abonnement: Six mois, \$4, un an, \$7.20. 12, rue du Croissant, Paris (France).

LE SIECLE. Journal quotidien Yves Guyot, directeur politique. Parmi les collaborateurs, on remarque les noms des écrivains les plus connus de France. Abonnement, Six mois \$5; un an, \$9. 12 rue Grange-Bateaux, Paris (France).

LA REVUE LATINE. Revue mensuelle de littérature comparée. Directeur, M. EMILE FAGUET. Abonnement, \$1.00 par année. 59 rue Monge, Paris (France).

LE JOURNAL. Journal quotidien La rédaction littéraire du JOURNAL est la plus brillante des journaux de Paris. Supplément hebdomadaire gratuit pour les abonnés: LE JOURNAL POUR TOUS. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. 100, rue de Richelieu, Paris (France).

A VENDRE

Au centre de Montréal, une propriété en brique, 3 logis, bonne cour, greniers et écuries de trois places, rapportant \$324 par année. Avantageux pour laitier ou charretier voulant s'établir à la ville. Possession immédiate. Prix \$3,500, \$500 comptant, balance à 6%. Titres parfaits. S'adresser à L. Guyon, 20, rue St-Jacques, Montréal.

AGENCE DE DETECTIVE pour le district de Terrebonne. — Ouvrage de détective, constable et renseignements de toutes sortes. Collection de comptes, billets, etc., dans le district et ailleurs. Correspondants dans tout le Canada et les Etats Unis. G. BOISSONNAULT, D. & P. O. F. D., — Bureau à Saint-Eustache, P. Q.

CACHETS DU Dr FRED. J. DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt 1157 St-Laurent Montréal.

# MAISON PIERRE SIMARD

## Vins, Liqueurs, Epicerie, etc., des meilleures marques. en Gros et en Détail

Whiskey Gooderham et Worth. Brandy Hennessy, Martel, Jockey Club, Carte d'or, Carte d'argent, Goulet frères, Roger, etc. Spécialité: Charles Lagarde, Guimond et fils, superbes marques de cognac. Gin de Kuyper, Melchers croix rouge et croix d'honneur, Clarets Barton et Guestier, Médoc Saint-Julien, Port sherry, Vins canadiens, Rhum Saint-Georges, St. James et autres. Le plus complet assortiment de liqueurs de toutes sortes à des prix défiant la compétition des maisons de Montréal. Stock considérable

d'Epicerie aux prix de Montréal. Agence de l'American Tobacco Co., de cigarettes Sweet Caporal, Derby, Dardanelles. des allumettes Eddy; de la maison Gilletts; de la Royal Yeast Cake. Café, Thés, Epices, etc. etc., etc. Les marchands de Saint-Jérôme et du nord épargneront beaucoup en achetant à cette maison qui est en état de les servir promptement et avantageusement. Demandez nos prix.  
P. SIMARD, coin des rues Sainte-Anne et St-Georges.

### La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL VERSE \$6,000,000  
(Six millions de piastres)

FONDS de RESERVE \$2,700,000  
Deux millions sept cent mille piastres.

Bureau principal, Montréal

Bureau de Direction

H. MONTAGU ALLAN, Président

(de H. & A. Allan)

JONATHAN HOGSDON, Vice-président

(de Hodgson Summer & Co.)

BRICE-J. ALLAN,

(de H. & A. Allan)

J. P. DAWES,

(de Dawes & Co.)

Hon. Robt. MACKAY,

(de Mackay Bros.)

Thos. LONG,

de Collingwood, Ont.

C. R. HOSMER,

(Directeur du C. P. R.)

C. F. SMITH,

(de Jas. McCready & Co.)

HUGH A. ALLAN,

(de H. & A. Allan)

THOS. FYSHE, Gérant général.

E. F. HEBDEN, Surint. des succursales.

LA BANQUE DES MARCHANDS

alloue un intérêt au meilleur taux courant sur

les dépôts d'épargne et reçus de dépôts

Augmente l'intérêt deux fois par année.

Transige les affaires de banque en général.

C. M. WRENSHALL,

Gérant.



EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS A SAINT-JEROME

### CANADIAN PACIFIC

La grande Ligne Transcontinentale de l'Atlantique au Pacifique

LA SEULE ROUTE DIRECTE POUR North Bay, Sudbury, Rat Portage, Keewatin, Fort William, Port Arthur, Winnipeg, Brandon, Calgary, Banff, Nelson, Rossland, Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland, Dawson City et tous points dans le Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Colombie anglaise, par Le train No. 1 quittant Montréal à 9.30 a. m. tous les jours excepté dimanche.

La ligne rapide pour Saint-Paul, Minneapolis Duluth, VIA SAULT STE MARIE, passant Gladstone, Escanaba, Marinette, Menominee, Chippewa Falls, Eau Claire et les principales villes dans le nord du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota.

Le chemin populaire pour Québec, St. Jean, N. B., Boston, Portland, Manchester, Lowell, Holyoke et tous points dans la Nouvelle-Angleterre et les provinces maritimes.

Deux trains par jours pour Peterborough, Toronto, Hamilton, London, Detroit, Chicago.

Pour billets et informations, s'adresser à J. E. PREVOST FILS, Saint-Jérôme, P. Q.

ou à JOHN MORROW, Hawkesbury.

### J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, &c.

SAINT-JEROME, P. Q.

Argent à prêter à 5 et 6 p. c. sur polices d'assurance de vie et sur propriétés. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achat et vente de propriétés. M. Parent représente plusieurs compagnies sur la vie et contre le feu.

La Ottawa Fire Ins. Co; la Canada Feu; la London Fire Ins. Co; The Equity Fire Ins. Co.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu ou en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

### Monette & Vezina

Manufacturiers - Entrepreneurs Constructeurs

Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

Grand assortiment de Meubles de toutes les qualités et de tous les prix.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement à des prix très bas.

Magasin: Rue Labelle, près de chez M. E. Gibault.

### Magasin de Meubles

On peut se procurer des Meubles de tous les genres au magasin de

J. B. Brazeau

rue Saint-Georges, près de chez M. Bélanger photographe.

M. Brazeau, gérant de l'Ecole Industrielle de Joliette, tient en même temps un magasin à Saint-Jérôme. Il fait sur commande et vend tous les meubles imaginables, tels que:

Sets de chambre de \$11.00 à \$50.00,

Sets de salon de \$18 à \$50,

Bibliothèques, Tables, Chaises, etc.

Avis à ceux qui veulent se procurer de bons et jolis meubles.

J. B. BRAZEAU

RUE SAINT-GEORGES SAINT-JEROME 28-2-01-1a

### Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.

Prix d'abonnement, \$1.80. A ceux qui paient immédiatement, il est envoyé en prime \$1.25 de livres choisis dans une liste publiée dans chaque numéro de la revue.

S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

### S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &

Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies nos 40, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

POELES EN ACIER Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans, MONARCH, \$25 00

S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

### HOTEL BEAULIEU

Le plus confortable de Saint-Jérôme. Chambres spacieuses, repas soignés, boissons de 1ère qualité. Vastes écuries. Le seul hôtel avec véranda, parterre, jet d'eau. Rue Sainte-Anne, près de la Gare, Saint-Jérôme.

LA REVUE HEBDOMADAIRE Romains, histoires, voyages, etc., et supplément illustré. Revue d'un intérêt palpitant. Abonnement: un an, \$5.00; six mois, \$2.00 trois mois, \$1.40. 10, rue Garancière, Paris, France.

### La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

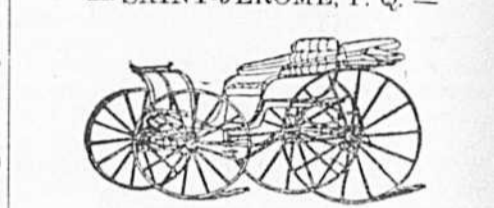
Fait toutes espèces de collections. Traités émis sur toutes les parties de l'Amérique

Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

### JOS. LECLAIR

Carrossier - SAINT-JEROME, P. Q.



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés.



Jos. Corbeil

Agent d'assurances - SAINT-JEROME, P. Q.

FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford

British America - Atlas

VIE: The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.



### BRUNO B. BEAULIEU

MARCHAND de Ferronneries, Epicerie, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Attelages doubles et simples, Chevaux, etc. Aussi: Meubles, Ciment, Plâtre, Tuyaux en fer et en grès, Tôles, Papier, Vitres, Poudre, Dynamite, Voitures, etc. M. Beaulieu achète les Pelleteries, les volailles le gibier et le bœuf. Seul représentant, dans le comté de Terrebonne pour les poêles de la maison Moffet. Coin des rues Saint-Georges et Sainte-Anne, SAINT-JEROME

# MAISON J.-E. PREVOST FILS

Librairie-Papeterie

Articles de Bureau et d'écoles

Grand choix de CIGARES, CIGARETTES, PIPES, PORTE-CIGARES, PORTE-CIGARETTES, etc.

IMPRIMERIE Impressions de toutes sortes faites promptement et à bas prix.

No 4, rue Sainte-Julie

SAINT-JEROME Téléphone No 35

### HOTEL VICTORIA

O. G. LABELLE, Prop. - Saint-Jérôme, P. Q.

Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis. L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs. All improvements for travellers.

### Buanderie Saint-Jerome

R. LEROUX PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. PRIX MODERES R. LEROUX En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

### Saint-Nicolas

le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans.

Ce journal paraît le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an, 18 frs.; six mois, 10 frs. Union postale, un an, 20 frs.; six mois, 12 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

### La Fronde

Journal quotidien, politique et littéraire. Dirigé et rédigé par des femmes. Marguerite Durand, directrice.

Ecrits politiques, chroniques féministes, critiques théâtrales, etc. Un an, \$7.00; six mois, \$3.60. 14, rue Saint-Georges, Paris (France).

### M. LAPORTE

BOUCHER



### REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés.

REGIS GUENETTE ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

### La Librairie St. Jérôme

Edifice Parent, près du Marché SAINT-JEROME, P. Q.

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans cette branche de commerce: Livres d'écoles, Livres de piété ordinaire et de luxe, Papeterie, Cartes à jouer en gros et en détail, Rideaux (blinds) de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Poêles et leurs ornements, Papier vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines, Joints de mariage et autres Bijoux de valeur.

### EAU MINERALE PURGATIVE "AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillards, Adultes, Femmes enceintes.

Purge sans donner de coliques; n'empêche pas de travailler. Chaque bouteille contient 8 à 10 purgations. PRIX, 25 cts.

En vente chez E. N. FOURNIER, pharmacien Saint-Jérôme

### Grande Vente à sacrifice

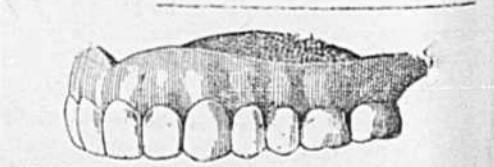
AU MAGASIN DE

A. CARTIER

HORLOGER-BIJOUTIER Rue Sainte-Anne - Saint-Jérôme, P. Q.

### A VENDRE

Dans la paroisse de Sainte-Sophie les Nos 60 et 62, dans le deuxième rang de Peyley appartenant autrefois à Jos. R. Duplessis. Bien bâtis en bon ordre, avec verger et carrière pour pierre à trottoirs. A de bonnes conditions. S'adresser à: GEORGES BENNETT, New-Glasgow.



Nos dents sont d'une grande beauté naturelle, insaisissables, incassables, sans traces d'artifices et donnent la plus grande satisfaction à tous. Elles sont garanties. Or, ciment, argent, pour plombage. Electricité. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 161, rue Saint-Denis, MONTREAL